



L'INFORMATEUR

Volume 29

Numéro 4

avril 2022

MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

MAIRE

Jules Soucy

CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Guillaume Morin
Jean-Noël Moreau
Sébastien Thériault
Yves Lebel
Linda Levesque
Jérôme Dubé

BUREAU MUNICIPAL

112, RUE DES ÉRABLES-LOCAL 101

Packington QC G0L 1Z0

☎ : 418 853-2269 poste 4645

☎ : 418 854-8457

@: info@packington.org

<http://www.packington.org>

Denis Moreau, directeur général/sec.trés.
Roxanne C.-Gagnon, adj. administrative

COMMISSION DES LOISIRS
DE PACKINGTON INC.

☎ : 418 853-5290

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-5290

POSTE CANADA

☎ : 418 853-3675

CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

SURÉTÉ DU QUÉBEC

☎ : 418 899-6757

HORAIRE RÉGULIER

DU BUREAU MUNICIPAL

L'horaire régulier :

Du lundi au jeudi

De 9 h 00 à 12 h 00

De 13 h 30 à 16 h 30

Vendredi :

De 9 h 00 à 12 h 00.

Mot de Monsieur le maire

Chers citoyens,

Le printemps est enfin arrivé parmi nous ce qui fera le grand bonheur de nos acériculteurs. Cette période de l'année est très importante pour chacun eux et l'économie de notre municipalité. Je tiens à leur souhaiter une période des plus propices à la production de sirop. N'hésitons pas à les encourager en se procurant leurs excellents produits.

Comme vous le savez tous, nous avons eu un hiver très chargé au niveau des chutes de neige surtout dans les semaines du mois de mars. Je tiens à souligner l'excellent travail de nos employés municipaux attitrés au déneigement. Les routes ont toujours été très bien entretenues. Merci à Steve Morneau, Luc Leclerc, Serge Dubé et Réjean Picard d'avoir maintenu nos routes sécuritaires peu importe le moment de la journée. L'arrivée du beau temps rime aussi avec la période de dégel. Nous demandons aux automobilistes de circuler plus lentement afin de préserver l'ensemble de notre réseau routier. Nous demandons également aux conducteurs de camions lourds de réduire leurs charges et de ralentir la vitesse dans leurs déplacements.

Lors de la séance régulière du 4 avril dernier, vous avez été plusieurs à vous joindre à nous en direct sur la page Facebook de la municipalité. Depuis le mois de mars, les séances régulières peuvent être suivies à distance ou être regardées en différé. Un bon nombre de résolutions ont été adoptées à cette séance.

L'agrandissement du chalet communautaire est sur le point de se terminer. Une rencontre de chantier a lieu le 7 avril et nous connaissons à ce moment la date finale de livraison du bâtiment. Nous sommes conscients des délais supplémentaires qui se sont succédés. Toutefois, nous aurons une infrastructure exceptionnelle qui sera disponible à notre communauté et ce, pour plusieurs années. Une inauguration aura lieu dans les prochains mois et vous serez invités à venir constater l'ampleur de cette réalisation.

Le 14 mai prochain, les citoyens de Packington seront invités à une importante rencontre de consultation portant sur la

planification stratégique de notre communauté pour les cinq prochaines années. Nous voulons recevoir vos idées et suggestions qui permettront à Packington de poursuivre son développement. Nous sommes curieux de connaître ce que les gens veulent pour notre beau milieu. Une invitation officielle sera acheminée prochainement.

Je vous souhaite un agréable printemps et je vous donne rendez-vous à la prochaine séance régulière du conseil municipal le 2 mai prochain, à 19h30, au chalet communautaire. La séance sera diffusée sur Facebook.

Jules Soucy
Maire

DATES DES SÉANCES POUR 2022

2 mai 2022	6 juin 2022	
4 juillet 2022	22 août 2022	6 sept. 2022
3 octobre 2022	7 novembre 2022	5 décembre 2022

À 19 h 30 au 115, rue Soucy Packington.

Adoption des Règlements

Vous trouverez sur notre site web l'adoption des règlements RG-332-2022, RG-333-2022, RG-327-2022

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 334-2022

TARIFICATION – SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE
LORS D'INCENDIE DE VÉHICULES DE NON – RÉSIDENTS



ATTENDU QUE la municipalité de Packington, offre un service de combat des incendies par l'intermédiaire de son service de sécurité incendie ;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur la sécurité incendie, L.R.Q., c.S-3.4*, les Municipalités régionales de comté (MRC) doivent élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

ATTENDU QUE selon l'article 16 de la susdite loi, les Municipalités locales sont tenues d'adopter des mesures réglementaires en matière de sécurité incendie;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 62 de la *Loi sur les compétences municipales*, une Municipalité peut adopter des règlements en matière de sécurité

ATTENDU QUE le service de combat des incendies doit se déplacer à quelques reprises afin de prévenir ou combattre l'incendie de véhicules de personnes qui n'habitent pas sur le territoire de la municipalité et qui ne contribuent pas autrement au financement de ce service;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité d'imposer une tarification pour les services et que l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale lui permet de le faire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 4 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu que le présent règlement numéro 334-2022 soit adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 : **Préambule**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 : **Mode de tarification**

Un mode de tarification consistant dans l'exigence de façon ponctuelle, d'un prix pour l'utilisation du service des incendies desservant la municipalité, est par le présent règlement imposé aux fins de financer une partie de ce service.

Ce mode de tarification est imposé à la suite d'une intervention destinée à prévenir ou combattre un incendie de véhicule de toute personne qui n'habite pas le territoire de la municipalité et qui ne contribue pas autrement au financement de ce service, et ce, afin de compenser les frais réels et les coûts inhérents à une telle intervention.

L'article 244.3 de la Loi sur la fiscalité municipale précise d'ailleurs que le mode de tarification doit être lié au bénéfice reçu par le débiteur ce qui est le cas lorsqu'un non – résident reçoit les services de sécurité incendie pour le feu de véhicule.

Le tarif de chacun des véhicules, équipements ou membre du service de sécurité incendie ci-après décrit dans l'**Annexe 1**.

ARTICLE 3; **Application de la tarification**

Ce tarif est payable par le propriétaire du véhicule qui n'habite pas le territoire de la municipalité, qu'il ait ou non requis le service de sécurité incendie.

ARTICLE 4 : **Abrogation des règlements antérieurs**

Le présent règlement abroge tout règlement similaire en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Packington

Telle abrogation n'affecte cependant pas les procédures intentées sous l'autorité des règlements ainsi abrogés, lesquelles continuent sous l'autorité desdits règlements abrogés jusqu'au final et exécutoire

ARTICLE 5: Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Denis Moreau, Greffier.
Directeur générale

Jules Soucy
Maire

ANNEXE 1

GRILLE DE TARIFICATION

Description de l'équipement / Camion incendie	Tarif horaire (\$ / heure)
Autopompe (Avec ou sans citerne)	463.60 \$
Citerne	413.20 \$
Unité de secours (Camion de type pompier avec boîte fermée de 6.4 mètres, servant au transport des équipements)	224.00 \$

Source :

Les taux sont tirés du « Guide d'application relatif aux véhicules et accessoires d'intervention à l'intention des services de sécurité incendie » publié par le ministère de la Sécurité publique.

Ces taux sont mis à jour régulièrement par ce ministère.

***À ces frais s'ajouteront le salaire réel des pompiers, incluant les avantages sociaux ainsi que les frais d'administration de 10%**



Municipalité de Packington
112, rue des Érables, Local 101
Packington (Québec) G0L 1Z0
(418) 853-2269
www.packington.org



OFFRE D'EMPLOI (2^e affichage)

Agent(e) administratif(ve)

Sous la supervision de la direction générale, l'agent(e) administratif(ive) assume des responsabilités liées au secrétariat de même qu'à différents mandats administratifs et cléricaux reliés à l'ensemble des opérations courantes de la Municipalité de Packington.

APERÇU DE TRAVAIL OFFERT

- Accueillir les citoyens, assurer le suivi des appels et référer, au besoin, aux services adéquats ;
- Assurer le suivi du courrier et des correspondances avec les outils et services de livraison appropriés ;
- Rédiger, adapter, corriger la correspondance courante, les notes de service, les documents municipaux, les rapports, les tableaux et les présentations et assurer les mises à jour lorsque requis ;
- Tenir à jour un système de classement et voir à la gestion documentaire ;
- Tenir la comptabilité des organismes, effectuer les paies et les remises et autres opérations reliées ;
- Préparer la facturation des citoyens, et la facturation complémentaire, effectuer la saisie des factures des fournisseurs et imprimer les chèques et journaux, collaborer aux conciliations bancaires et autres opérations de fin de mois ;
- Recevoir les paiements des taxes municipales et gérer toutes questions relatives à la taxation et droits de mutation ;
- Assurer le suivi relatif aux locations des différentes salles municipales ;
- Collaborer avec la direction générale à certaines tâches pour la réalisation de dossiers ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Formation collégiale ou universitaire en administration ou bureautique avec deux (2) années d'expérience ;
- Avoir une bonne connaissance de Microsoft Office ;
- La connaissance du monde municipal et du système PG serait un atout ;
- Courtoisie et aisance en service à la clientèle, débrouillardise, capacité d'écoute ;
- Discrétion, minutie et rigueur.
- Excellente capacité d'organisation du travail ;
- Être capable de travailler de manière autonome avec des dates de tombées ;
- Excellente communication en français (parlé et écrit).

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste régulier à temps complet (35 heures / semaine);
- Salaire et avantages sociaux intéressants avec reconnaissance de la formation et de l'expérience pertinentes.

Tu as le coût de te joindre à une équipe municipale dynamique, fais-nous parvenir ta candidature par courriel au dmoreau@packington.org au plus tard le 22 avril 2022.

*Seules les personnes retenues seront appelées pour une entrevue.



Municipalité de Packington
112, rue des Érables Local 101
Packington (Québec) G0L 1Z0

Offre de services

La Municipalité de Packington, propriétaire du restaurant de la plage municipale recherche une personne dynamique pour exploiter son service de restauration et s'occuper des locations du terrain de camping. Le camping compte une trentaine de sites dont la majorité sont munis de trois (3) services. La plage et le camping se situent au 585 et 590 5e Rang Sud près du lac Jerry (Méruimticook). Des conditions très avantageuses seront proposées afin de tout mettre en œuvre pour assurer la viabilité et la qualité de ce service très apprécié de notre fidèle clientèle. L'ajout de plusieurs investissements récréatifs et de nouvelles activités estivale permettent un achalandage accru de notre site. Les personnes intéressées devront présenter une offre de services au conseil municipal en tenant compte des exigences du propriétaire des lieux.

Conditions

1. Être ouverte tous les jours de la semaine du 24 juin au 1^{er} septembre;
2. Se procurer tous les permis nécessaires à la gestion du restaurant;
3. Fournir sa police d'assurance responsabilité comme exploitant d'un restaurant;
4. Se conformer aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux;
5. S'assurer de l'entretien normal du restaurant et des équipements en place;
6. Voir à l'accueil et diriger les campeurs sur le site loué;
7. Payer toutes les dépenses reliées à son exploitation (téléphone, électricité, gaz propane et toutes fournitures reliées à son exploitation);
8. Tenir un registre de location tout au long de la saison et en informer le propriétaire;
9. Devra avoir une expérience comme restaurateur;
10. La Municipalité accorde 15 % des revenus de location des terrains de camping à la personne qui s'en occupe;

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre, par la poste, par télécopieur ou par courriel, pour le **vendredi 22 avril 2022 à 11 h** aux coordonnées suivantes :

Municipalité de Packington
Denis Moreau, directeur général
112, rue des Érables Local 101
Packington (Québec) G0L 1Z0
Téléphone : 418 853-2269
Télécopieur : 418 853-6427
Courriel : info@packington.org

Tirage de la contribution volontaire

Voici la liste des messes pour le mois d'avril 2022

Dimanche le 10 avril (rameaux) - célébration de la parole à 9h

Jeudi le 14 avril - 1 heure d'adoration vers 19h30 (à confirmer sur l'heure)

Samedi le 16 avril (Pâques) - Messe à 19h30

Dimanche le 24 avril - Messe à 9h

Dimanche le 1 mai - Messe à 9h

Merci et bienvenue à tous!!

Annonce 2:

Nous avons procédé au tirage du mois de mars pour la contribution volontaire, ce dimanche le 3 avril. Le gagnant est Monsieur Denis Moreau. Il s'est mérité le montant de 555,00\$. Félicitation !!

Annonce 3:

Le tirage du don de partage de dimanche le 3 avril a été remporté par Madame Nicole Morin. Elle s'est mérité le montant de 71,45\$. Félicitation !!

Merci beaucoup

Il sera possible de faire des **virements par Interac à la fabrique de Packington**. Veuillez communiquer avec la fabrique afin d'avoir l'adresse courriel ainsi que toutes les informations nécessaires pour effectuer les virements.

Des nouvelles de votre service incendie

Après deux ans d'absence, le traditionnel **méchoui des pompiers** sera de retour cette année. Effectivement, réservez votre samedi **14 mai prochain** pour venir vous joindre à nous! Vous pouvez vous procurer votre billet auprès d'un des pompiers ou en téléphonant à Isabelle au 418-853-5183.

De plus, le service incendie de Packington est l'hôte du **mini-tournoi** des pompiers de l'APEQ qui se tiendra le **samedi 18 juin** sur le terrain de soccer de la municipalité. Le lendemain, les pompiers vous invite à son habituel brunch de la fête des pères au chalet communautaire.

Enfin, nous sommes heureux d'accueillir **Olivier Côté** comme nouveau pompier. Nous sommes toujours à la recherche de personnes désireuses de s'impliquer au sein de notre belle brigade. Si vous êtes l'une de ses personnes, vous pouvez contacter Serge au 418-551-0198.

PACKINGTON



CASERNE 31

LES FEUX
DE
LA DANSE
DU
JERRI BOIRE

PARTY 80 ANNÉES

DJ GAËTAN FECTEAU

LE 30 AVRIL

AU CHALET COMMUNAUTAIRE DE PACKINGTON

ENTRÉE 5\$
DÈS 20H



Informations sur les écocentres
Dates de collecte des encombrants

Rappel - Une seule collecte des encombrants en 2022

date limite d'inscription
Dimanche 1^{er} mai 2022

ENCOMBRANTS

Inscription **OBLIGATOIRE** d'ici le 1^{er} mai 2022

ridt.ca

Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.



Ce service est disponible seulement pour les résidences et les chalets.



Consignes pour la collecte des encombrants

Certains matériaux sont interdits comme

- les résidus verts (pelouse, feuilles, déchaumage et branches)
- les matériaux de construction et les agrégats (brique, ciment, terre, ..)
- les objets trop lourds pour être soulevés par deux personnes
- les bouteilles de propane ou autres déchets dangereux (peinture, huile, ...)
- les sacs ou bacs de déchets



Maximum de 4,5 m³ par adresse, soit l'équivalent d'une remorque 4'x8' avec 5' de matériel dedans. Maximum de 8 pneus sans jantes.

Aucune inscription ne sera acceptée après le 1^{er} mai 2022

ridt.ca

N'attendez pas la collecte des encombrants.
En tout temps, vous pouvez les apporter dans l'un des 4 écocentres.
(consultez l'horaire au verso)

Collecte des encombrants Inscription obligatoire



Dates des collectes prévues

Tous les matériaux doivent être mis au chemin au moins la veille de la date de collecte qui est prévue pour votre secteur.

Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

Pohénégamook, St-Athanase, St-Elzéar-de-Témiscouata	Mercredi 11 mai 2022
St-Louis-du-Hal Hal, Témiscouata-sur-le-Lac	Jeudi 12 mai 2022
St-Honoré-de-Témiscouata, St-Pierre-de-Lamy	Vendredi 13 mai 2022
Biencourt, Lac-des-Aigles, St-Michel-du-Squatec	Mercredi 18 mai 2022
Auclair, Dégelis, Lejeune, St-Juste-du-Lac	Jeudi 19 mai 2022
Packington, Rivière-Bleue, St-Eusèbe, St-Jean-de-la-Lande, St-Marc-du-Lac-Long	Vendredi 20 mai 2022

Rappel - Une seule collecte des encombrants en 2022

ÉCOCENTRES OUVERTS TOUTE L'ANNÉE
ACCÈS GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS



Témiscouata-sur-le-Lac (Quartier Cabano) 854-7318 53, route 232 Est	Squatec 855-5484 90, route 295 Nord	Pohénégamook 893-2571 480, rue du Parc industriel				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
PÉRIODE ESTIVALE	Fermé	8h à 12h 13h à 16h	Fermé	13h à 16h	8h à 12h 13h à 16h	8h à 12h 13h à 16h

Dégelis et lieu d'enfouissement technique 853-2172 297, route 295					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PÉRIODE ESTIVALE	13h à 16h	8h à 12h et 13h à 16h			8h à 12h

ridt.ca



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS
DE TÉMISCOUATA



Au Témiscouata, composter ça compte !

Dégelis, le 22 mars 2022.

Chaque jour, nous posons des gestes pour gérer nos déchets à la maison, au travail ou à l'école. Au Témiscouata, plusieurs bonnes habitudes ont déjà été prises pour éviter de tout mettre à la poubelle comme trier ses matières recyclables ou aller porter certains matériaux à l'écocentre.

Pourtant, saviez-vous que plus du tiers des déchets encore enfouis sont des matières organiques. Ce gaspillage de restes alimentaires et de résidus verts coûte toujours plus cher aux citoyens en taxes municipales, en plus d'avoir un impact environnemental négatif.

Tenant compte des obligations gouvernementales, la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata et ses 19 municipalités membres ont choisi de proposer aux citoyens un système qui permettra à chacun de participer facilement à cet effort tout en étant écologique.

« Le compostage domestique est un processus naturel et simple. C'est un moyen efficace pour disposer des résidus verts et alimentaires, sans dépenser d'énergie et d'argent pour les transporter et les traiter » mentionne Claude H. Pelletier, président de la RIDT et maire de Rivière-Bleue.

« Je suis heureuse de voir de plus en plus de municipalités du Québec se joindre à l'effort collectif de détourner les matières organiques des lieux d'enfouissement et de permettre leur valorisation. Chaque geste que nous posons pour diminuer les quantités de matières organiques éliminées compte et nous rapproche de l'objectif d'un Québec sans gaspillage, tout en contribuant à la réduction des gaz à effet de serre (GES) et à la lutte contre les changements climatiques » ajoute Sonia Gagné, présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC

Ainsi, d'ici la fin juin 2022, chaque foyer du Témiscouata recevra gratuitement, et sans besoin d'inscription préalable, un équipement de compostage domestique. Grâce à la participation de tous et en évitant la mise en place d'un bac brun, l'ensemble de la population fera des économies importantes en plus d'éviter l'émission de GES liée à une troisième collecte.

Une multitude d'informations sera diffusée pour prendre ce virage ainsi que sur d'autres moyens concrets comme la lutte au gaspillage alimentaire, l'herbicyclage, l'utilisation de points d'apports volontaires ou des écocentres.

Ce projet bénéficie d'un soutien financier de plus de 690 000 \$ du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) du Gouvernement du Québec.

Abonnez-vous à la page Facebook « RIDT Environnement » afin d'être tenu au courant des développements. D'autres services complémentaires pour gérer vos matières organiques seront présentés prochainement.

- 30 -

À propos :

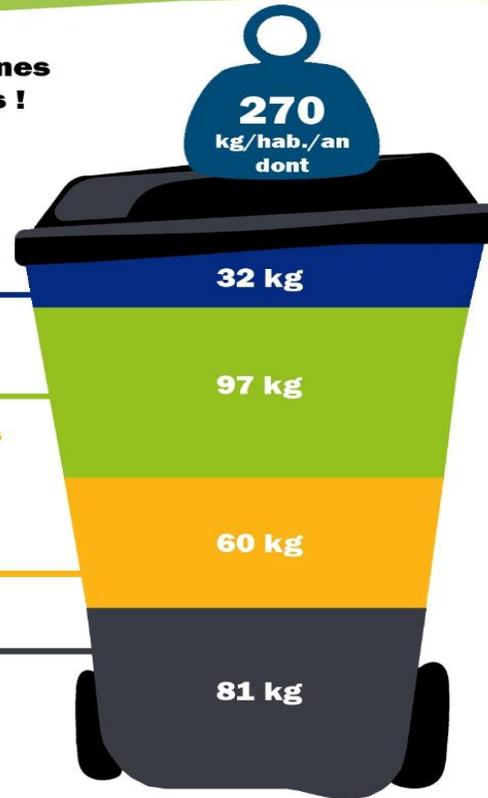
La Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata est responsable de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC. Elle gère l'ensemble des services qui y sont liés comme la collecte, les écocentres, le lieu d'enfouissement technique ainsi que bien d'autres projets qui visent à détourner des matières de l'enfouissement.

Contenu moyen d'une poubelle au Témiscouata

Chaque année près de 5 200 tonnes de matières sont enfouies après avoir été collectées dans les bacs roulants.

**Seulement 1 560 tonnes
sont de vrais déchets !**

- 12 % Déchets recyclables**
 - ° Papiers et cartons 5 %
 - ° Bouteilles et flacons de plastique 4 %
 - ° Contenants en métal ou aluminium 2 %
 - ° Contenants en verre 1 %
- 36 % Déchets compostables**
 - ° Restes alimentaires 22 %
 - ° Résidus verts 14 %
- 22 % Déchets acceptés aux écocentres**
 - ° Bois et autres fibres 11 %
 - ° Autres matériaux de construction 6 %
 - ° Métaux divers 3 %
 - ° Céramique, porcelaine et verre plat 1 %
 - ° Produits dangereux 1 %
- 30 % Déchets ultimes**
 - ° Tous les autres déchets



A VENDRE

Terrain résidentiel à vendre

Pour plus d'information 418-853-2269 poste 4646

A LOUER

Chalet à louer pour information Mme Brigitte Malenfant 418-853-2035

Logement 4 ½ libre en juin situé rue Principale

pour information Mme Gemma Labbé

418-853-6660

**Les personnes ayant un chalet ou maison à louer ou à vendre veuillez
en informer la municipalité pour notre banque de données.**

418-853-2269

Voici la chronique municipale de la Sûreté du Québec :

Comment prévenir les vols de colis

De nos jours l'achat en ligne est très répandu et nous voyons de plus en plus de colis sur les balcons des maisons. Il n'en fallait pas plus pour attirer les voleurs et ce type de vol est en augmentation.

Pour empêcher qu'un voleur s'empare de votre colis laissez sur votre perron, nous vous conseillons de prendre connaissance des modalités de la livraison avant de confirmer votre commande en ligne. Si vous n'êtes pas certain d'être présent lors de la livraison, vous pouvez exiger que le transporteur ait une signature au moment de la livraison. Sachez que des frais supplémentaires peuvent alors vous être facturés.

Suivez la progression de la livraison de vos colis avec le système de repérage électronique (utilisé par le transporteur) afin d'être présent au moment où ils arriveront. Vous pouvez aussi demander à un voisin de récupérer le colis livré sur votre balcon et de vous le remettre à votre retour. Il est également possible d'acheminer votre paquet chez une personne de votre entourage ou même à votre lieu de travail. Enfin, l'option de ramassage à un comptoir postal, à un point de dépôt ou chez le détaillant peut également être envisagée.

Il y a aussi la possibilité de vous installer un coffre ou bac à l'extérieur et ainsi donner la directive au livreur qu'il dépose le paquet à l'intérieur et qu'il le verrouille à l'aide d'un cadenas que vous aurez laissé à proximité.

Pour terminer, vous pourriez aussi installer une caméra de surveillance pour décourager les voleurs. Il s'agit d'une bonne initiative, mais veillez à ce qu'elle soit visible de l'entrée de votre résidence et bien sûre qu'elle soit fonctionnelle.

Quoi faire lorsqu'on a un colis volé ?

Avisez les services policiers. Informez aussi le détaillant qui vous a vendu la marchandise. Vous pouvez également consulter la loi sur la protection du consommateur pour faire valoir vos droits.

Cote de sécurité : restreint



Dave Ouellet, sergent

Coordonnateur des relations communautaires
Poste de la MRC de Rivière-du-Loup
Sûreté du Québec
Bureau 418 862-6303, poste 209
Télécopieur 418 862-3789
www.sq.gouv.qc.ca





Dans le cadre du 50^e anniversaire de fondation du Carrefour 50 + du Québec, il nous fait plaisir de vous inviter à visiter le SALON VITALITÉ ET JOIE DE VIVRE et venir échanger avec **près de 30 exposants** qui vous partageront leur passion.

**HÔTEL RIMOUSKI - CENTRE DES CONGRÈS
225, BOUL. RENÉ-LEPAGE EST, RIMOUSKI**

**VENDREDI 27 MAI 2022 DE 9 H 30 À 20 H
SAMEDI 28 MAI 2022 DE 9 H 30 À 17 H**

**Entrée gratuite pour toutes les activités du Salon pour les
membres des Clubs des 50 ans et plus affiliés
au Carrefour 50 + du Québec
(sur présentation de la carte de membre)**

Prix d'entrée général : 10 \$/jour

Payable à l'entrée - Conférences incluses

** A l'exception de la conférence de Karène
Larocque - Coût : 25 \$

IMPORTANT :

S'il y a lieu, les consignes
sanitaires du moment seront
appliquées pour avoir accès
aux activités.

**Des kiosques pour
tous les goûts :**

- Santé naturelle
 - Forme physique
 - Loisirs
 - Santé mentale
- ... et beaucoup plus !



**Bienvenue
à
tous !**

Pour information :

**Carrefour 50 + du Québec
Courriel : direction@carrefour50.com
Tél. : 418 722-6066 #103**



Centre
des femmes
du Témiscouata



La plateforme internet zoom - formation niveau avancé

Saint-Louis-du-Ha! Ha!, 23 mars 2022

Le Centre des Femmes du Témiscouata t'invite à une formation gratuite pour personnes de niveau avancé avec la plateforme internet **ZOOM**. Tu veux approfondir tes connaissances, programmer et animer des rencontres facilement, savoir utiliser les diverses fonctionnalités et options, explorer les outils, sous-groupes, sondages et être autonome avec cette plateforme zoom? Cette formation est donc pour toi!

Que tu utilises un ordinateur portable, une tablette ou un téléphone cellulaire, la formation sera adaptée à ton appareil, apporte-le avec toi! La formatrice sera **Pascale Mailloux** de TRIBU Communication Web. **Mercredi 27 avril 2022 à 13 h, au Centre des Femmes, 233-2, rue Commerciale, Saint-Louis-du-Ha! Ha!** Les places sont limitées et l'inscription nécessaire. Pour plus d'information sur le contenu et pour vous inscrire, téléphonez au Centre au **418-854-2399**.

Les mesures sanitaires seront appliquées et la distanciation respectée.

Le Centre des Femmes du Témiscouata est un organisme communautaire qui vise l'amélioration des conditions de vie des femmes, par l'aide et l'entraide, l'éducation populaire et les actions collectives!

-30-

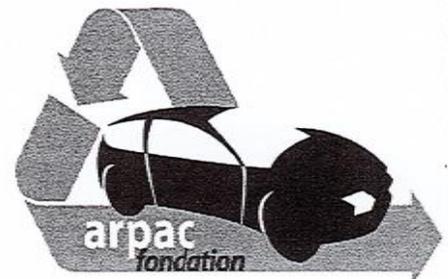
Vous avez une vieille voiture et ne savez comment vous en départir?

Tout propriétaire d'un vieux véhicule souhaitant s'en départir peut s'inscrire sur Autopourlavie.com ou contacter gratuitement le **1 855 504-8315**.

En fonction de l'année de l'auto, la Fondation recevra un montant pouvant aller de 150 \$ à 500 \$.

En participant à ce programme, vous posez un geste écologique en donnant une deuxième vie à votre voiture et vous recevrez un reçu pour fins fiscales.

La Fondation des pompiers a reçu plusieurs milliers de dollars depuis son adhésion à ce programme.



Journée de la terre

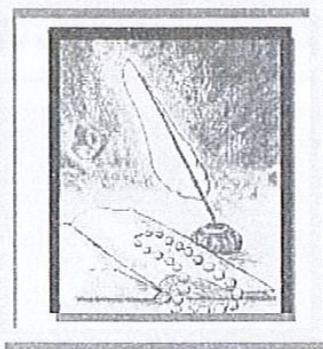
Le lundi 25 avril à 13 h au Centre



Atelier interactif « Vivre sa nature »

Animé par Nathalie Préfontaine (Mères au front)

- ✦ Échange sur les différents sujets concernant l'environnement au Témiscouata
- ✦ Quizz
- ✦ Choix démocratique d'une action mobilisante à venir au Témiscouata



Invitation au Club de lecture

« L'héritage des mots »

Animé par Sylvie Marquis

Venez nous parler de vos coups de cœur et découvertes.

Les mercredis 2 mars, 6 avril et
4 mai à 13 h 15 au Centre

Service gratuit de prêt de livre sur place

**Maximum 8
participantes**

PROGRAMMES ET ATELIERS DU CENTRE DES FEMMES

ANTIDOTE 1 et 2

Animé par Françoise Bélanger

Antidote 1 : Une quête d'identité qui amène une connaissance de soi, aide à s'affirmer et redéfinir ses relations avec les autres.

Les jeudis 17 mars au 19 mai de 13 h à 16 h
à la MRC, quartier Notre-Dame-du-Lac
5, rue Hôtel-de-Ville

Antidote 2 : Une quête d'amour, vers une autonomie affective (Prérequis : Antidote 1)

Les samedis 19 mars au 28 mai de 9 h à midi
30, rue Pelletier, quartier Cabano (Source d'Espoir)

« YOGA DOUX »

(Postures avec ou sans l'aide d'une chaise)

Les lundis 7-14 - 21 et 28 mars et 4 avril de 14 h à 15 h
au Centre des Femmes
Animé par Nathalie Préfontaine



Venez prendre une pause pour le corps et l'esprit
Réchauffement, respiration, relaxation

Apportez votre tapis de yoga et bouteille d'eau

Information et inscription

Prend un moment pour toi et inscris-toi au 418-854-2399

OU à femtemis@videotron.ca



Suivez nous sur notre page Facebook :

www.facebook.com/centredesfemmesdutemisouata